

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE

RAPPORT INTERMEDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2024

DATE DE FORMATION
30 NOVEMBRE 1988

ÉQUIPE DE GESTION DE PORTEFEUILLE
GESTION PEMBROKE LTÉE

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non ses états financiers intermédiaires ou annuels complets. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 668-7383 ou par la poste, au 150, rue King Ouest, bureau 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9 ou en visitant notre site Web au www.pml.ca ou le site de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un ou l'autre de ces moyens (sauf sur le site SEDAR) pour demander les renseignements trimestriels de portefeuille du fonds. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration et le dossier de vote par procuration.

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE

Objectif et stratégies de placement

Fonds Marché Monétaire Pembroke (le « Fonds ») vise à procurer aux investisseurs le maximum de revenus d'intérêts tout en préservant le capital et en maintenant la liquidité. Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, nous investissons surtout dans des titres de créance à court terme de haute qualité émis par le gouvernement canadien ou un gouvernement provincial au Canada, dans des obligations de banques ou de sociétés de fiducie canadiennes, et dans des billets de trésorerie assortis d'une notation de crédit approuvée.

Risque

Le risque global du Fonds est présenté dans le prospectus simplifié. En plus des facteurs de risque décrits dans le prospectus simplifié, le taux de rendement très bas qu'offre actuellement le Fonds fait augmenter le risque que l'inflation n'entraîne la réduction du pouvoir d'achat liée à l'investissement au fil du temps. Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une faible tolérance à l'égard du risque et qui veulent préserver leur capital.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, le Fonds a enregistré un rendement de 2,31 %. En comparaison, l'indice de référence du Fonds, l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, a enregistré un rendement de 2,50 % pour la même période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a enregistré un rendement de 4,56 % comparé à 4,75 % pour l'indice de référence.

Les titres du marché monétaire canadien ont produit des rendements conformes aux taux d'intérêt à court terme en vigueur, qui ont fortement augmenté à partir de niveaux proches de zéro au début de 2022, lorsque la Banque du Canada a mis en œuvre une série de hausses des taux d'intérêt directeurs afin de lutter contre les pressions inflationnistes dans l'économie. Le rythme de ces hausses s'est ralenti en 2023, pour finalement s'inverser en juin 2024, l'inflation étant considérée comme suffisamment bénigne et les signes de ralentissement économique devenant plus prononcés. Les acteurs du marché anticipent de nouvelles réductions des taux d'intérêt, car l'interaction entre l'inflation et la croissance économique devrait justifier une politique plus dovish de la part de la banque centrale.

Les rendements du marché monétaire canadien ont augmenté tout au long de l'année 2023, bien qu'à un rythme plus lent que les fortes augmentations observées en 2022, au début du cycle de resserrement de la banque centrale. L'inflation reste élevée par rapport aux objectifs de la banque centrale, et les autorités monétaires ont donc continué à relever les taux directeurs. À la fin de l'année, les niveaux de prix ont montré des signes de plafonnement. Les acteurs du marché anticipent donc des baisses de taux d'intérêt lorsque l'inflation retombera à des niveaux tolérables et que la politique monétaire pourra devenir plus conciliante.

En réponse aux rendements modestes offerts dans le contexte actuel, Gestion privée Pembroke Itée. (« GPPP ») a subventionné le Fonds en prenant en charge certains coûts qui sont habituellement supportés par le Fonds.

Au 30 juin 2024, la valeur liquidative totale du Fonds était de 19,5 M\$ comparativement à 20,5 M\$ au 31 décembre 2023. La position de trésorerie représentait 0,31 % de la valeur liquidative. Le nombre de parts en circulation du Fonds au 30 juin 2024 était de 1,9 millions comparativement à 2 millions au 31 décembre 2023.

Frais et charges

Durant la période de six mois, les charges d'exploitation encourues par le Fonds ont totalisé 48,512 \$. GPPP a absorbé 9,005 \$ des dépenses du Fonds. GPPP peut renoncer aux charges d'exploitation à tout moment, sans avis à cet égard, à son entière discrétion. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour les porteurs de parts était de 0,40 %, déduction faite des charges prises en charge (0,49 % avant renonciations ou prises en charge). Les honoraires de gestion imputés aux porteurs de parts du Fonds ont été éliminés le 1er novembre 2020. Se reporter à la section Honoraires de gestion pour plus de détails.

Opérations des porteurs de parts

Durant la période de six mois, le Fonds a inscrit une entrée de capitaux de 11 M\$ en raison des souscriptions et une sortie de capitaux de 12 M\$ à la suite des rachats.

Transactions entre parties liées

GPPP est le Gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire du Fonds s'acquitte de la gestion courante des affaires et des opérations du Fonds. Les honoraires versés au Gestionnaire du Fonds à cet égard apparaissent dans la section Honoraires de gestion de ce rapport. Gestion Pembroke Itée (« Pembroke ») est le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Pembroke est la société mère du Gestionnaire du Fonds, GPPP. Les honoraires de Pembroke sont payés par le Gestionnaire du Fonds en ce qui a trait aux services comprenant le placement, la gestion, l'administration, les services-conseils et la comptabilité. Ces transactions entre parties liées se déroulent dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur d'échange, qui représente la somme en contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE

Événements récents**Perspectives**

Les taux d'intérêt à court terme semblent avoir atteint un sommet, les pressions inflationnistes se sont atténuées et la croissance économique s'est ralentie. La Banque du Canada a fait marche arrière en réduisant son taux d'intérêt directeur en juin ; Pembroke s'attend à d'autres mesures de ce genre à mesure que les niveaux d'inflation continueront de baisser. En fin de compte, même dans un cycle de réduction des taux, ils s'attendent à ce que les rendements atteignent des niveaux significativement plus élevés que ceux observés au début de la pandémie de COVID-19.

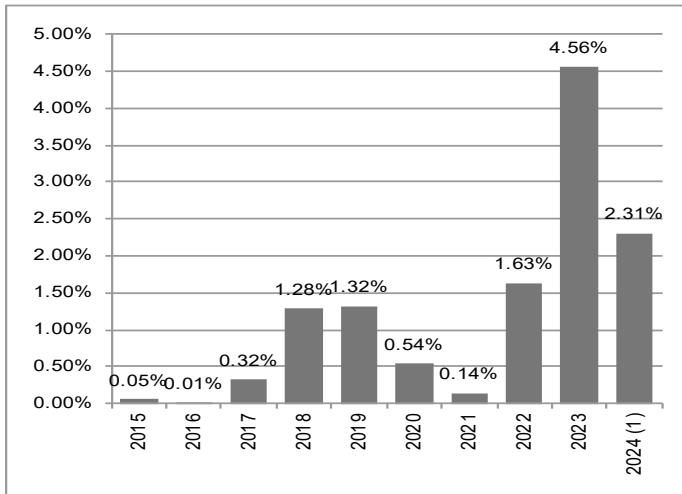
Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au total des rendements annuels composés historiques compte tenu des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les autres charges facultatives qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur peut augmenter ou diminuer et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Ainsi, vos gains en capital diminuent ou votre perte en capital augmente lors d'un rachat subséquent par le Fonds, de sorte que ce montant n'est plus imposé entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le graphique à bandes présente le rendement du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la fin de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Les pourcentages indiqués ont été arrondis au nombre entier le plus proche en raison de contraintes d'espace.



(1) Période de six mois se terminant le 30 juin 2024

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2018, les honoraires de gestion sont imputés aux porteurs d'actions en fonction de leur actif sous gestion, et le rendement du Fonds est présenté après déduction des coûts de transaction et de tous les autres frais, à l'exclusion des honoraires de gestion et des taxes applicables. Avant le 1^{er} janvier 2018, le rendement du Fonds était présenté après déduction des coûts de transaction et de tous les autres frais, inclus les honoraires de gestion et les taxes applicables. Veuillez-vous reporter à la section Honoraires de gestion pour plus de détails.

Aperçu du portefeuille

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de portefeuille du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

Portefeuille par segment de marché	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Bons du Trésor du Canada	99,71%
Trésorerie	0,31%
Autre actifs net à court terme	-0,02%
Total	100,00%

Les positions			
Valeur nominale	Rendement	Dated'échéance	% de la valeur liquidative
12 164 777	4,96%	18 juil. 2024	62,32
299 402	4,93%	18 juil. 2024	1,53
635 094	4,90%	18 juil. 2024	3,25
1 542 372	4,93%	18 juil. 2024	7,90
231 356	4,90%	18 juil. 2024	1,19
750 000	4,89%	15 août 2024	3,83
230 000	4,86%	15 août 2024	1,17
2 240 000	4,66%	12 sept. 2024	11,40
1 400 000	4,64%	12 sept. 2024	7,12
Total des Bons du Trésor			99,71
Autres éléments d'actif - net			0,29
Total de l'actif net			100,00

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds (excluant les renseignements au 30 juin 2024). Les informations présentées sont celles prescrites par la réglementation; il est donc normal que les totaux diffèrent, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fondée sur la moyenne des parts en circulation durant la période et que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les états financiers intermédiaires du 30 juin 2024 ne sont pas audités.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS						
	30 juin 2024	31 décembre, 2023	31 décembre, 2022	31 décembre, 2021	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période¹⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :						
Total des revenus	0,25	0,47	0,16	0,01	0,06	0,17
Total des charges	(0,02)	(0,02)	-	-	(0,02)	(0,04)
Profits (pertes) réalisés(e)s pour la période	-	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latents(e)s pour la période	-	-	-	-	-	-
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables²⁾	0,23	0,45	0,16	0,014	0,04	0,13
Distributions aux porteurs de parts rachetables :						
Révenu de placement (sauf les dividendes)	(0,23)	(0,45)	(0,16)	(0,01)	(0,04)	(0,13)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables³⁾	(0,23)	(0,45)	(0,16)	(0,01)	(0,04)	(0,13)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds

(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.

(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.

(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)

	30 juin 2024	31 décembre, 2023	31 décembre, 2022	31 décembre, 2021	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Valeur liquidative totale (\$) (en milliers de dollars) ¹⁾	19 471	20 468	12 637	14 410	25 451	13 152
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ¹⁾	1 940	2 040	1 264	1 441	2 545	1 315
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾	0,40	0,19	0,00	0,00	0,14	0,38
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²⁾	0,49	0,48	0,37	0,26	0,31	0,52
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

(1) Données au 30 juin ou 31 décembre de la période indiquée.

(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds a vu des frais renoncés ou absorbés pour toutes les périodes présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation devrait se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.

(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un période, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE

Faits saillants financiers (suite)**Honoraires de gestion**

Les honoraires de gestion sont imputés directement aux porteurs de parts. Sous réserve des honoraires maximaux présentés ci-dessous, des honoraires de gestion sont imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion confié sous la gestion de GPPP. Ces honoraires de gestion sont payés directement à GPPP au moyen du rachat (sans frais) d'un nombre suffisant de parts des Fonds détenus.

Actifs gérés de moins de 5 millions de dollars		
Nom du Fonds	Actifs gérés	
	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars
Fonds marché monétaire Pembroke ¹	-	-
Fonds d'obligations canadien Pembroke	0,65 %	0,50 %
Fonds d'obligations de sociétés Pembroke	0,75 %	0,60 %
Fonds équilibré canadien Pembroke	1,30 %	1,00 %
Fonds équilibré mondial Pembroke	1,30 %	1,00 %
Fonds de sociétés canadiennes toutes capitalisations Pembroke	1,50 %	1,50 %
Fonds de croissance canadien Pembroke	1,70 %	1,50 %
Fonds de croissance américain Pembroke Inc.	1,50 %	1,50 %
Fonds de croissance international Pembroke	1,50 %	1,50 %
Fonds concentré Pembroke – parts de catégorie A	1,50 %	1,50 %
Fonds de dividendes et de croissance Pembroke	1,50 %	1,50 %

1 Le taux des frais de gestion est passé de 0,10% à néant au 1er novembre 2020

Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars			
Nom du Fonds	Actifs gérés		
	10 premiers millions de dollars	15 prochains millions de dollars	Plus de 25 millions de dollars
Fonds marché monétaire Pembroke ¹	-	-	-
Fonds d'obligations canadien Pembroke	0,40 %	0,40 %	0,40 %
Fonds d'obligations de sociétés Pembroke	0,50 %	0,50 %	0,50 %
Fonds équilibré canadien Pembroke	0,75 %	0,75 %	0,65 %
Fonds équilibré mondial Pembroke	0,75 %	0,75 %	0,65 %
Fonds de sociétés canadiennes toutes capitalisations Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance canadien Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance américain Pembroke Inc.	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance international Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds concentré Pembroke – parts de catégorie A	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de dividendes et de croissance Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %

1 Le taux des frais de gestion est passé de 0,10% à néant au 1er novembre 2020

Aucuns frais de gestion n'ont été payés directement par les porteurs de parts du Fonds pour la période de six mois close le 30 juin 2024, car les frais de gestion facturés aux porteurs de parts ont été éliminés le 1er novembre 2020.

Aux termes du programme Avantage Familial Pembroke, les avoirs familiaux de tous les membres de la famille désignés par l'investisseur seront pris en compte afin d'établir le montant des honoraires de gestion qui s'appliquent à tous les membres de la famille. Afin de profiter du programme Avantage Familial Pembroke, les membres de la famille doivent être désignés par l'investisseur sur le formulaire préparé à cet effet par GPPP et doivent être approuvés par GPPP avant qu'une réduction des honoraires de gestion ne s'applique. Les honoraires de gestion sont déterminés en fonction des actifs gérés par GPPP et Pembroke.

L'entièreté des honoraires de gestion ont été utilisés par le Gestionnaire pour payer les coûts reliés à la gestion du portefeuille de placements, à la fourniture d'analyses de placement et de recommandations, à la prise de décisions de placement, et à la fourniture d'autres services. Pour la période close le 30 juin 2024, aucun des honoraires de gestion reçus par le Gestionnaire n'ont été utilisés pour régler des commissions ou d'autres formes de rémunération de courtiers (collectivement les « coûts reliés à la distribution ») payées à des courtiers inscrits ou à des contrepartistes pour des parts du Fonds achetées et détenues par les investisseurs.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

150, rue King Ouest, bureau 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada
Tél. 416 366-2550 800 668-7383 Téléc. 416 366-6833

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4, Canada
Tél. 514 848-0716 800 667-0716 Téléc. 514 848-9620

Gestion privée de placement Pembroke Ltée
est courtier en fonds d'investissement et gestionnaire des fonds Pembroke.
Gestion Pembroke Ltée est conseiller en placements.

Service de garde : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Registres des documents de parts fournis par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Audit annuel : Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.